



TARN-ET-GARONNE

Conseils

Collectivités

Aider et favoriser
les projets des **collectivités**



Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités : Aider et favoriser les projets des collectivités



Faciliter, aider, suivre.

Tels sont les objectifs de Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités (TGCC) auprès des communes.

Les communes de moins de 5000 habitants et les communautés de communes de moins de 40 000 habitants ont souvent besoin d'expertise pour les aider dans des dossiers complexes où le besoin de financements croisés et les évolutions réglementaires sont souvent des freins.

C'est tout naturellement que le Conseil départemental, garant de l'égal accès des communes, au financement de leurs projets, a décidé de confier aux équipes de TGCC le soin d'aider les communes qui le souhaitent dans le montage et le suivi de leurs dossiers.

Les agents de TGCC constituent donc un maillon essentiel dans le traitement des informations de tous ordres. Ecoute, conseil, mobilisation des ressources et compétences internes du Département, recherche d'optimisation des plans de financement et appui dans les recherches de subvention, dématérialisation des marchés publics : Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités constitue un appui essentiel à la réalisation des projets des collectivités.

Les nouvelles règles d'aides aux communes et intercommunalités, présentées le 10 novembre, aux maires doivent permettre de débloquer bon nombre de dossiers.

Le Conseil départemental continue ainsi de jouer pleinement son rôle de premier plan.

Avec TGCC, le département affirme clairement son action au plus près des territoires, en confortant une relation de proximité et un dialogue constant pour la réalisation des projets d'équipement communaux.

La mobilisation d'une équipe dédiée bénéficiant de l'ensemble des ressources départementales (service des subventions aux communes, service commande publique, juridique...) a permis d'apporter aux communes un véritable soutien et appui méthodologique aux montages d'opérations.

Je veux, avec ce service, vous proposer une assistance sur mesure, efficace et gratuite pour vous permettre d'appréhender vos projets en toute sérénité.

Je vous invite à solliciter notre équipe, elle sera à votre écoute au plus près de vos besoins.

Michel WEILL
Président du Conseil départemental
de Tarn-et-Garonne



Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, l'aide indispensable aux communes

Qui sommes-nous ?

Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités est un service qui dépend de la direction de la solidarité et attractivité territoriales du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne et travaille en étroite collaboration avec les services des subventions aux communes et du développement local.

Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités apporte conseil et assistance dans le montage d'opérations.

Il se positionne comme facilitateur de projet par l'apport de conseils et la mobilisation de compétences adéquates pour permettre aux maîtres d'ouvrage d'avoir une vision claire et globale du projet envisagé et cela à travers :

- l'écoute et le conseil dans la définition des besoins, l'assistance dans les différentes étapes à suivre pour la mise en œuvre de l'opération,
- la mobilisation de ressources et compétences internes au Conseil départemental, Exemples : CAUE, SATESE, laboratoire vétérinaire, etc, ou externes bureaux d'études pour mener à bien les différentes étapes,
- l'optimisation des plans de financement et l'appui dans la recherche et le montage des demandes de subvention,
- la dématérialisation des marchés publics, la mise en ligne et l'assistance dans les procédures de consultation,
- tout autre conseil entrant dans le champ de l'ingénierie territoriale et des compétences du Conseil départemental.

TGCC au service de qui ?

- communes de moins de 5 000 habitants
- communautés de communes de moins de 40 000 habitants.

Quelles conditions d'intervention ?

Le Département met à disposition des agents à titre gratuit :

- 10 jours par opération (sur la base d'un catalogue de mission)
- 5 jours par an d'assistance ponctuelle

Une équipe de 7 agents

Responsable Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités



Stéphanie DELOS
05 63 22 10 02
06 01 06 21 86
stephanie.delos@tarnetgaronne.fr

• **Volet opérationnel** : les chargés d'opérations interlocuteurs privilégiés pour le suivi global de la mission.



Franck BETTON
05 63 22 10 07
franck.betton@tarnetgaronne.fr



Alexandre COLOME
05 63 22 10 08
alexandre.colome@tarnetgaronne.fr



Myriam NACEF
05 63 22 10 16
myriam.nacef@tarnetgaronne.fr

• **Volet administratif et financier**



Laurence DWORJACK
05 63 22 10 03
laurence.dworjack@tarnetgaronne.fr



Maryline FIORUCCI
05 63 22 10 01
Maryline.fiorucci@tarnetgaronne.fr



Julie PAULHAC
05 63 22 10 05
julie.paulhac@tarnetgaronne.fr

• **Volet commande publique** : en lien avec le service de la commande publique du Conseil départemental

• **Volet subvention** : en lien avec la direction de la solidarité et attractivité territoriales du Conseil départemental



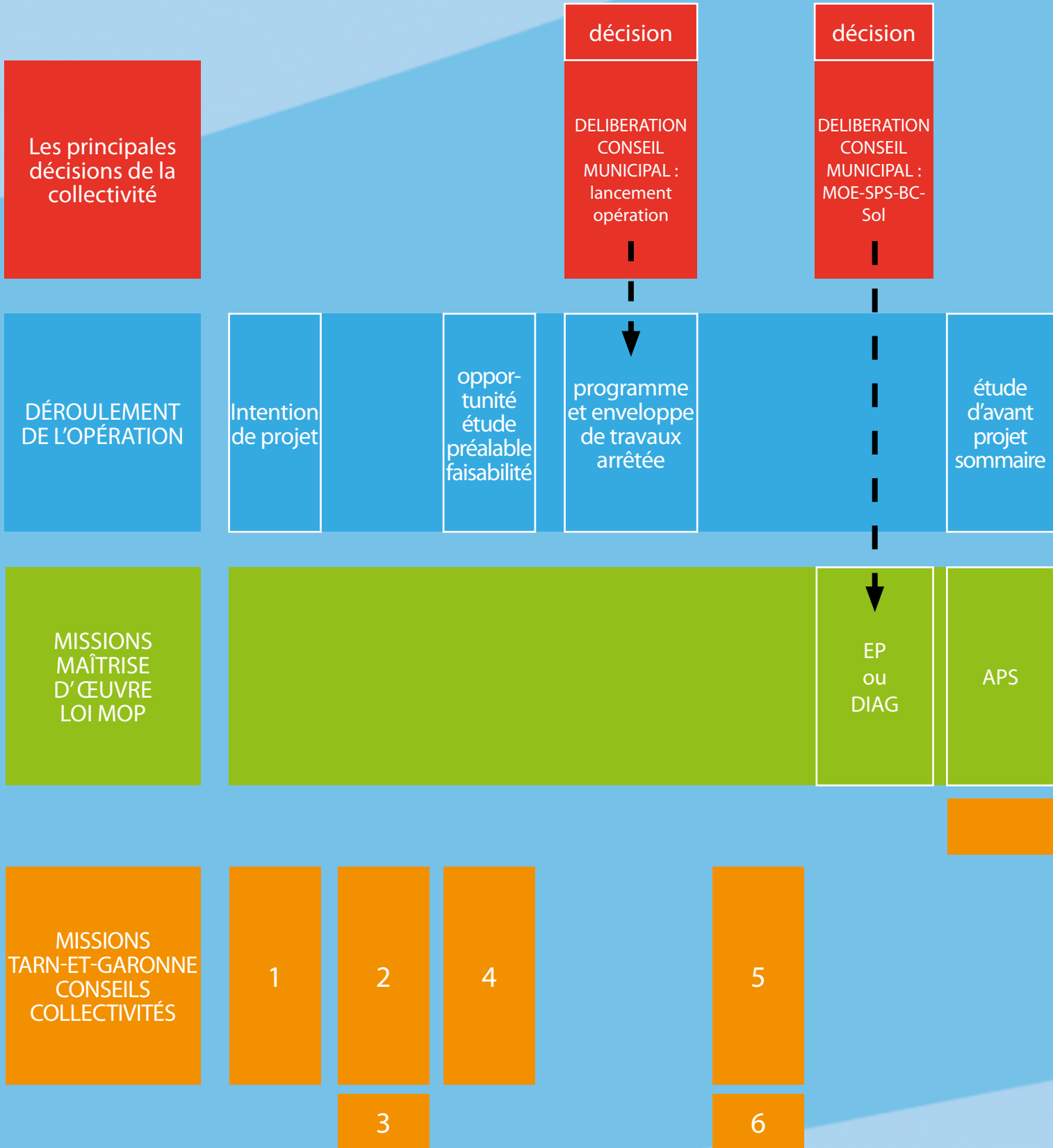
Catalogue des missions offertes par le service TGCC pour le suivi d'une opération

Catalogue des missions pour le suivi d'une opération		Nombre de jours estimés (y compris déplacement sur site)
1	Aide à la définition de projet – Réunion sur site	(0,5 jour)
2	Approche méthodologique et conseils pour le montage de l'opération	(2 jours)
3	Présentation en mairie et ajustement préprogramme	(0,5 jour)
4	Assistance dans l'élaboration de cahier des charges pour la réalisation de missions d'ingénieries spécifiques	(2 jours)
5	Assistance dans la rédaction des pièces en vue de la consultation : architecte, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, géomètre Mise au point marchés	(2 jours)
6	Assistance dans la rédaction des pièces en vue de la consultation : bureau de contrôle - SPS étude de sol et analyse (préparation projet de délibération, rapport d'analyse, projet de courrier...)	(1 jour)
7	Optimisation des politiques territoriales et recherches de fonds Européens	(3 jours)
8	Préparation dossier de demande de subventions par co-financeur	(1 jour)
9	Assistance élaboration Contrat équipement	(1 jour)
10	Suivi étude (participation 1 réunion APS – 1 réunion APD/PC)	(1 jour)
11	Assistance au dépôt des autorisations d'urbanismes et/ ou autorisations complémentaires	(1 jour)
12	Etablissement d'un bilan prévisionnel de l'opération - Stade Avant Projet et planning d'opération	(2 jours)
13	Assistance à la rédaction des pièces de marchés en vue de la consultation	(1 jour)
14	Dématérialisation - Publication appel d'offres, ouverture des plis, analyse, négociation relecture du rapport (réunion)	(2 jours)
15	Remise des projets de marchés - Ordre de service et notification	(1 jour)

Les étapes clés d'une opération

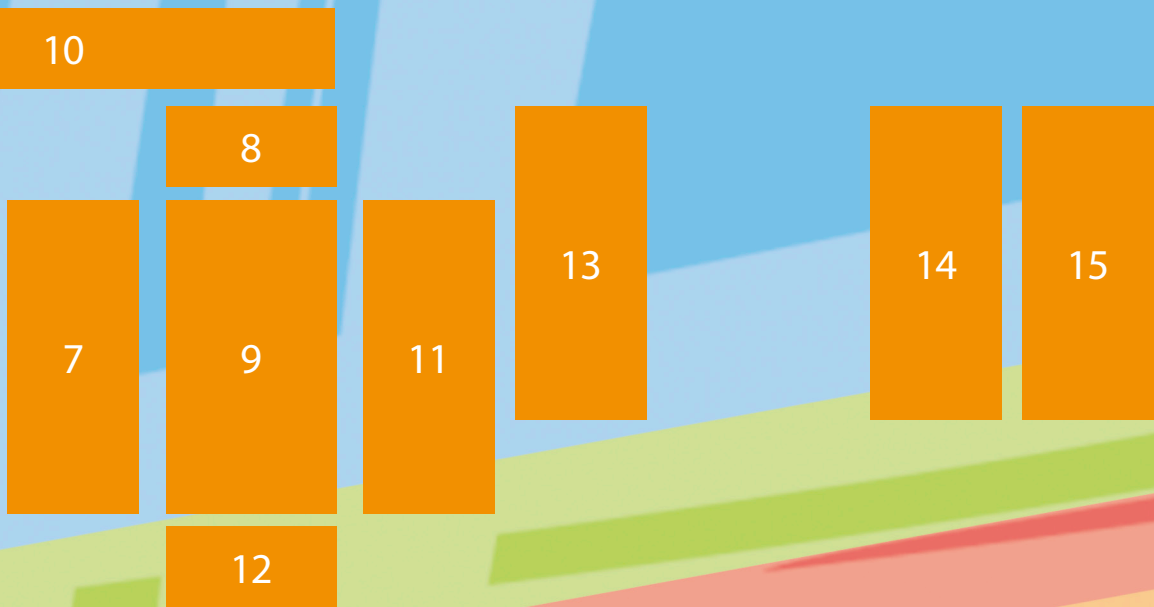


TGCC : à vos côtés tout au long de l'opération



décision
DELIBERATION
CONSEIL
MUNICIPAL :
validation
APD

décision
DELIBERATION
CONSEIL
MUNICIPAL :
lancement des
travaux



Détails des missions TGCC



1

Aide à la définition de projet – réunion sur site

Emergence d'un projet : la collectivité a une opportunité ou une problématique à gérer. Les agents de TGCC, en fonction de leur spécificité, se déplacent pour une première réunion sur site afin de traduire les orientations du projet.

2

Approche méthodologique et conseils pour le montage de l'opération

TGCC amènera la collectivité à clarifier ses besoins. Cette étape permettra à la collectivité de construire une vision plus précise de son projet. Des échanges se feront sur la base d'un support de questionnement établi préalablement par TGCC. Il s'agit là d'une information sur la démarche et la méthodologie de réalisation d'une opération, le conseil porte essentiellement sur un appui à la rédaction d'un cahier des charges, d'expliquer à la collectivité les principales grandes étapes au montage du projet. En fonction de la difficulté de l'opération, TGCC pourra travailler à la définition des besoins et bâtir une pré-programmation nécessaire au lancement effectif de l'opération et notamment à la consultation du maître d'œuvre. Une approche par ratio sur la base d'opérations similaires pourra être établie afin d'appréhender un premier coût prévisionnel de l'opération.

3

Présentation en mairie et ajustement préprogramme

Une réunion pourra être animée en mairie avec les élus pour valider les premières orientations du projet. Cette mission implique qu'en amont la mission 1 ait été confiée à TGCC.

4

Assistance dans l'élaboration de cahier des charges pour la réalisation de missions d'ingénieries spécifiques

Dans le cas où le projet nécessiterait des études préalables plus approfondies TGCC pourra assister la collectivité dans l'élaboration d'un cahier des charges pour la réalisation d'étude de faisabilité d'opportunité de programmation (possibilité d'assister la commune dans toute la procédure y compris les auditions du bureau d'études). L'objectif étant d'arriver à la définition d'un programme et d'une enveloppe de travaux.

5

Assistance dans la rédaction des pièces en vue de la consultation : architecte, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, géomètre Mise au point marchés

En fonction de l'enveloppe des travaux, TGCC pourra :

- assister la collectivité dans la mise en place de la consultation la plus adaptée à l'opération
- rédiger en concertation avec la collectivité les pièces du marché (à savoir règlement de consultation, acte d'engagement, CCAP, avis).

À ce stade se tiendra un échange avec la collectivité afin de renseigner au mieux sur la procédure mise en place.

Mise au point marchés : sur cette mission et en fonction de la procédure

- TGCC se chargera de vérifier de la complétude des dossiers (pièces administratives : RIB-attestations d'assurances, fiscales...),
- TGCC procédera à l'analyse des offres et remettra un rapport d'analyse sur la base des critères de sélection préalablement retenu en concertation avec la collectivité.
- TGCC proposera un projet de délibération.
- TGCC montera le marché du lauréat et proposera un projet de courrier aux non retenus.

6

Assistance dans la rédaction des pièces en vue de la consultation : bureau de contrôle - SPS étude de sol et analyse (préparation projet de délibération, rapport d'analyse, projet de courrier..)

TGCC pourra assister la collectivité :

- dans la définition des différentes missions à confier à des intervenants tiers : géomètre, coordonnateur SPS, diagnostiqueur amiante, géotechnicien (étude de sol), contrôleur techniques et divers bureaux d'étude spécialisés (loi sur l'eau, étude de vulnérabilité, étude d'impact...),
- procéder à l'analyse des propositions
- proposer un projet de délibération.

7

Optimisation des politiques territoriales et recherches de fonds Européens

En partenariat avec la Direction solidarité et attractivité territoriales du Conseil Départemental et en relation directe avec le service, TGCC pourra travailler à l'optimisation des financements des collectivités territoriales (préinscription et inscription au CRU, PETR, fonds LEADER, FEADER) TGCC pourra accompagner la collectivité auprès des différentes instances pour proposer les meilleurs montages.

8

Préparation dossier de demande de subventions par co-financeur

TGCC constituera et transmettra par voie dématérialisée les dossiers de demande de subventions aux différents financeurs.

9

Assistance élaboration Contrat équipement

Dans l'hypothèse où la collectivité souhaite déposer un contrat d'équipement, TGCC pourra assister la commune dans la mise au point du contrat et transmettra par voie dématérialisée le dossier de demande de contractualisation.

10

Suivi étude (participation 1 réunion APS – 1 réunion APD/PC)

TGCC pourra participer aux réunions de présentation APS-APD – AP.

11

Assistance au dépôt des autorisations d'urbanismes et/ ou autorisations complémentaires

TGCC pourra participer en collaboration avec la maîtrise d'œuvre aux différentes réunions avec le SDIS ou la DDT préalablement aux dépôts des autorisations d'urbanisme ou autres autorisations.

12

Etablissement d'un bilan prévisionnel de l'opération - Stade Avant Projet et planning d'opération

TGCC proposera d'établir (sur la base des éléments communiqués par la collectivité) un bilan financier prévisionnel d'opération en phase APD.

Seront reportées toutes les dépenses liées à l'opération (engagées et prévisionnelles). Un planning prévisionnel intégrant les différentes étapes de l'opération (étapes par étapes) pourra être proposé à la collectivité. Ce document pourra servir aux collectivités pour les consultations des banques (emprunts).

13

Assistance à la rédaction des pièces de marchés en vue de la consultation

Une entrevue sera organisée pour définir les modalités, la procédure de consultation. A l'issue, TGCC proposera les projets AE, CCAP, et RDC pièces administratives pour la consultation des entreprises.

14

Dématérialisation - Publication appel d'offres

TGCC pourra publier en dématérialisé l'appel d'offres pour le compte de la commune, (les frais de publicité liés seront facturés).

TGCC assistera ensuite la collectivité lors de l'ouverture des plis, procédera à une relecture du rapport d'analyse établi par le maître d'œuvre et accompagnera la collectivité dans les différentes phases de négociation. Un projet de délibération sera remis à la collectivité pour l'attribution des travaux.

15

Remise des projets de marchés - ordre de service et notification

TGCC procédera à une vérification des marchés montés par le maître d'œuvre et proposera à la collectivité les projets d'ordre de service et notification de démarrage. Ces documents seront remis lors d'une entrevue avec la commune. A cette occasion seront abordés avec le personnel en charge de l'exécution financière des marchés, les différents points de vigilance (sur le plan financier et administratif) sur toute la phase de chantier et réception des travaux et enfin le solde de l'opération.

Glossaire des missions de maîtrise d'œuvre

ACT	Assistance à la passation du Contrat de Travaux
AP	Avant Projet
APD	Avant Projet Détaillé
APS	Avant Projet Sommaire
DCE	Dossier Consultation des Entreprises
DET	Direction de l'Exécution des Travaux
DIAG	Diagnostic
EP	Étude Préliminaire
EXE	Exécution
MOE	Maîtrise d'œuvre
OPC	Ordonnancement Pilotage et Coordination des travaux
OPR	assistance aux Opérations de Réception des travaux
PRO	Projet
VISA	Visa des plans d'exécution

**Pour nous contacter,
adresser un courrier à :**

Michel WEILL

Président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités

100 Boulevard Hubert Gouze

82013 Montauban cedex

Tel : 05 63 22 10 00

Email : tgcc@tarnetgaronne.fr

www.tarnetgaronne.fr



TARN-ET-GARONNE

Conseils

Collectivités